

La Confédération reporte les coûts sur les cantons et les communes

Therese Frösch, conseillère nationale verte et ancienne directrice des finances de la ville de Berne

La 4^{ème} révision de la loi sur l'assurance chômage aura pour conséquence une réduction de la durée d'indemnisation des prestations de chômage, une diminution des indemnités journalières et un report direct des coûts sur les cantons et les communes. Le Conseil fédéral et le Parlement à majorité bourgeoise veulent restreindre les prestations de l'assurance chômage alors que les salariés de Suisse paient ces prestations depuis des années, ceci malgré la crise économique et ses conséquences difficiles pour la place économique et alors que nous avons particulièrement besoin de l'assurance chômage.

La situation difficile sur le marché de l'emploi se répercute avec un certain décalage sur l'aide sociale car les personnes concernées ne doivent pas immédiatement s'annoncer à l'aide sociale après la perte de leur emploi. La direction de la prévoyance sociale du canton de Berne (SAP) a mis en garde la semaine passée contre les mesures nationales d'économie dans l'assurance chômage. Elle prévoit en effet une augmentation notoire des coûts de l'aide sociale. A noter que le nombre de bénéficiaires ne s'est accru que légèrement par rapport aux coûts. Ces chiffres sont en contradiction avec les arguments du Conseil fédéral qui estime que les conséquences sur l'aide sociale sont supportables alors qu'il ne prend en considération que le nombre de cas. La conclusion des experts mandatés par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales est sans doute plus correcte. Elle prévoit que la révision de l'assurance chômage engendrerait des charges supplémentaires pour les cantons et les communes de l'ordre de 137 à 236 millions de francs par année.

Le non a déjà été recommandé

Les jeunes, victimes de la crise, sont particulièrement pénalisés tout comme les chômeurs de longue durée et les régions dont l'économie est durement touchée. Les cantons et les communes doivent intervenir par le biais de l'aide sociale. L'état soutient les banques qui continuent d'offrir des bonus exorbitants mais parallèlement laissent tomber les chômeurs. Alors qu'il devrait créer activement des nouvelles places de travail, les assurances sociales (AVS, AI) sont attaquées. La droite veut couper dans les prestations. C'est inacceptable.

Les Verts ont déjà recommandé le non lors de leur assemblée des délégués le 8 mai 2010 à Fribourg.